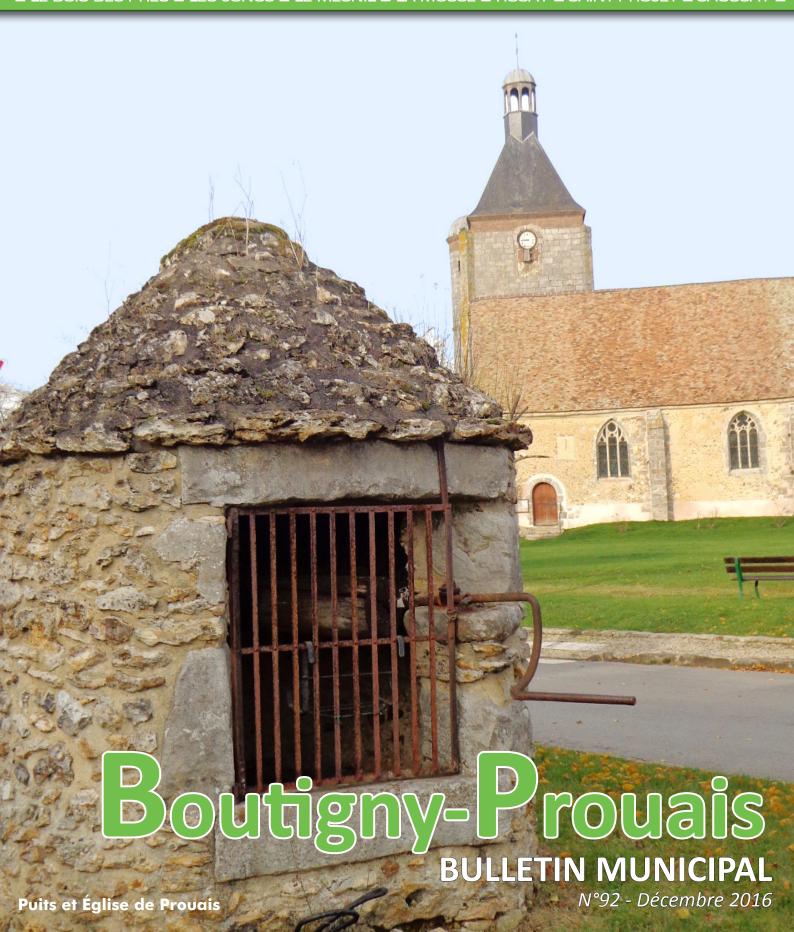
ENTRENOUS



www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE ■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■





Directeur de la publication :

Mireille Eloy Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Relecture

Agnès Ventura

Maquette et Impression

Johnathann GODARD Photos libres de droit Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire 28410 BOUTIGNY - PROUAIS

Tél: 02.37.43.00.43 Fax: 02.37.65.11.81

Courriel:

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web:

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY - PROUAIS :

Lundi 14h30 - 17h30 Mardi 14h30 - 17h30 Mercredi 14h30 - 17h30 Jeudi 14h30 - 17h30 Vendredi 14h30 - 17h30 Samedi 09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél: 02 37 43 05 15

Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30

Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes Cher(e)s Administrés,

Je profite du présent numéro d'Entre Nous pour vous permettre de mettre à jour votre agenda électoral pour l'année à venir, à savoir, se tiendront :

- les 23 avril et 7 mai 2017, les élections présidentielles,
- et les 11 juin et 18 juin 2017, les élections législatives.

A ce propos, je rappelle aux botipratiennes et aux botipatiens qui ne l'auraient pas encore fait, que les inscriptions sur les listes électorales pourront se faire, au maximum, jusqu'au

SAMEDI 31 DECEMBRE 2016 entre 9h00 et 12h00

mais dès à présent, il est possible de venir effectuer les démarches aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Pour vous inscrire, il est obligatoire de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cette période propice aux échanges de vœux, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal de Boutigny-Prouais, de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017 ; qu'elle soit pour vous synonyme de bonheur, de joie, et de santé.

Votre maire, Mireille ÉLOY

A l'attention de nos aînés

Les membres du CCAS et vos élus auront plaisir à jouer les pères-noëls pour celles et ceux d'entre vous qui auront choisi de se faire livrer un colis gourmand de noël

> Le samedi 17 décembre à partir de 9h30



BREVES DE CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2016

A L'UNANIMITÉ :

Participation financière au séjour de ski des élèves de 6ème du collège F. Mauriac dans le cadre du projet « mieux vivre ensemble »

Coût réel 380 € par enfant ; participation demandée aux familles 360 €.

Participation communale : 20 € par élève soit 460 € pour les 23 jeunes botipratiens.

Délibération pour le recours à un vacataire pour la mission de conduite du car communal

Délibération en lieu et place des Procès-Verbaux de réception des entreprises dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments communaux pour permettre

- à la trésorerie de Dreux, le paiement des factures de deux entreprises, MGB et LEDUC,
- de solder le dossier de marché
- et être en mesure de se voir verser le solde des subventions prévues.

Délibération pour acceptation d'un devis pour la fourniture d'un diagnostic amiante pour l'école Etienne Prunier demandé par l'éducation nationale.

La Société ARLIANE a été choisie pour un montant total de 600 € €60 € pour le site scolaire de Prouais / 300 € pour le site scolaire de Boutigny et 4 prélèvements à 60 € l'unité)

A LA MAJORITÉ:

Approbation du compte-rendu du CM du 2 septembre 2016

5 abstentions pour absence à la séance (Fabrice GEFFROY, Jean-Bernard BESSARD, Giovanni GIOIA, Jean-Marc GEUFFROY et Virgil DOUINE)

Attribution de l'indemnité de conseil au Receveur municipal de Dreux Municipale

Le montant proposé de l'indemnité a été de 0.025 % de la moyenne des dépenses budgétaires des 3 derniers exercices du budget principal soit approximativement entre 450/500 € bruts annuels.

5 voix contre (Jean-Bernard BESSARD, Giovanni GIOIA, Jimmy PASQUIER, Virgil DOUINE et Aurore MILWARD) et 3 abstentions (Carine BARRIERE, Laurie KOZLOWSKI et Jean-Marc GEUFFROY)

Délibération pour acceptation du devis DICT.fr d'un montant de 708 € TTC permettant aux sociétés amenés à faire des travaux sur notre territoire de consulter le plan de notre réseau d'assainissement et de faire la demande d'avis à la mairie directement sur le site DICTservices.fr.

La commune pourra répondre par ce biais de façon dématérialisée et elle se mettra ainsi en conformité avec l'article L554-1 du code de l'environnement et l'arrêté du 23 juin 2011 dont l'entrée en vigueur était le 1er juillet 2012.

2 abstentions (Aurore MILWARD et Virgil DOUINE)



Boutigny-Prouais comme de nombreuses villes de France, a en ce 11 novembre 2016, commémoré le 98ème anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.



La guerre 1914-1918, c'est 52 mois, 1565 jours et environ 6000 morts par jour. La France perd dans ce conflit mondial 1,4 million de Français.

En 1915-1916, pour 4 km gagnés, on perd 400 000 hommes, soit 100 hommes pour un mètre conquis. La guerre 1914-1918, c'est une guerre moderne, totale, atteignant une échelle et une

intensité absolument inconnues jusqu'alors. Plus d'un milliard d'obus sont tirés.

On comprend au vu de ces chiffres incommensurables pour tous ceux et celles qui n'ont jamais connu la guerre que le devoir de mémoire est essentiel. Boutigny et Prouais, aujourd'hui Boutigny-Prouais, furent touchées par la grande guerre. Les noms des disparus dans cette tourmente sont gravés sur nos deux monuments aux morts aux pieds desquels par le dépôt de gerbes, anciens combattants, pompiers, élus, simples citoyens, enfants de l'école avons entretenu ce devoir de mémoire.

A l'issue de ces commémorations, un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans la salle polyvalente.

ΙB



Soirée Moules-Frites



Samedi 15 octobre 2016, salle Polyvalente de Boutigny, dans une excellente ambiance, s'est déroulée l'incontour-

nable soirée moules- frites, organisée et animée par le dynamique Comité des Fêtes de Prouais (CFP).

Un apéritif varié, Kir ou Rosé Pamplemousse ou jus de fruits permettait d'attendre l'arrivée des 70 participant prévus pour cette soirée.

Ce sont 50 kg de moules marinières et plus de 30 kg de frites, qui ont été servis à 70 convives, suivis du fromage



salade et d'un gâteau au chocolat et sa crème analaise.

Cette soirée a connu un grand succès dû à la qualité du repas, elle a amené convivialité et bonne humeur. Elle fut suivie de l'animation musicale assurée par Sylvain.

Le repas bien organisé a connu un succès considérable, les moules - frites étaient à profusion, « à s'en lécher les doigts ».

Bravo au Comité des Fêtes et à sa présidente Viviane Hellegouarch pour le travail accompli, l'entrain et l'envie de bien faire.

JB





L'année 2016 a été riche en activités. Nous sommes heureux de la satisfaction rencontrée par nos participants.

Le CCAS aura à cœur de travailler et de vous proposer d'autres sorties en 2017. N'oublions pas non plus notre jardin médiéval construit, travaillé et entretenu par nos « apprentis jardiniers » de l'école, guidés par leurs enseignantes, sous le contrôle et les conseils avisés des séniors encadrants. Merci à eux!

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous dit à très bientôt.

Patrícía

^{*}Repas Animation le 18/01/2017 dans la salle polyvalente de Boutigny.

URBANISME

N° ADMINISTRATIF	Date dépôt	ADRESSE DU TERRAIN /CADASTRE	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
DP 028 056 16 0028	30/08/16	37 rue des Blatiers PROUAIS	Remplacement de la clôture existante	Avis Favorable
DP 028 056 16 0030	21/10/16	4 bis rue Baligande PROUAIS	Construction d'un mur + portail	Avis Favorable
DP 028 056 16 0031	21/10/16	4 bis rue Baligande PROUAIS	Fenêtres de toit+ Aménagement combles	Avis Favorable
CU 028 056 16 0026	15/10/16	5 rue de la Mésangerie	Constructibilité	Avis Défavorable
PC 028 056 16 0008	12/04/16	Rue de la Giguetterie	Transformation hangar en maison	Avis Favorable
PC 028 056 16 0009	24/06/16	Rue Chartraine	Construction maison individuelle	Avis Favorable sous réserve du retrait du réseau des eaux pluviales sur rue et plantation conforme au PLU
PC 028 056 16 0010	15/10/16	Butte de Beauterne	Construction maison d'habitation	Avis Favorable

Petit lexique:

Déclaration préalable (D.P.):

C'est une autorisation administrative qui s'impose aux travaux de faible importance non soumis à permis de construire et aux divisions de terrain non soumises à permis d'aménager.

Permis de construire (P.C.)

C'est une autorisation administrative qui doit être obtenue avant d'entreprendre une construction nouvelle ou de modifier une construction existante.

Certificat d'urbanisme (CU):

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation de votre projet.



La commune RECHERCHE des CITOYENS RÉFÉRENTS



Suite à la réunion publique du 3 septembre 2016 et malgré les inscriptions enregistrées, il manque des volontaires citoyens référents pour couvrir BOUTIGNY-PROUAIS et ses Hameaux.

RAPPEL

De quoi s'agit-il

Selon le postulat qu'on ne vit bien que dans un quartier sécurisé et que la sérénité est l'affaire de tous, commune et gendarmerie lancent un appel au partenariat. Le renfort de citoyens volontaires, dits référents, est sollicité pour assurer le relais entre la gendarmerie et les habitants de nos communes et hameaux.

Qu'est-ce qu'un citoyen référent ? C'est un administré vigilant, un lien entre la population et la gendarmerie, l'interlocuteur privilégié de la force publique. • S'il le souhaite, il accomplit des actes élémentaires de prévention et • recueille les doléances et attentes des riverains. • Il joue un rôle essentiel dans la chaîne d'alerte, notamment dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances. • Il relaye alors l'action de la gendarmerie dans la surveillance des maisons momentanément vacantes. • Il rassure et protège les personnes vulnérables, cibles privilégiées des malfrats. • Il diffuse informations et conseils.

Ce qu'il n'est pas...- Le référent n'est ni un redresseur de tort, ni un supplétif de la gendarmerie, ni un shérif. Il n'accomplit pas de ronde, ne constitue pas de fichier. Son action se limite à un cadre strictement défini par la loi.

Vous vous sentez concernés ? Prendre contact avec la Mairie ou auprès de la gendarmerie de Nogent-le-Roi



Bus Transbeauce pour la Queue lez Yvelines

Nous vous informons de la possibilité d'acheter vos coupons :

- À la gare routière de DREUX
- A la boulangerie Baptiste Pauline, 25 rue du Général de Gaulle, 28210 Nogent-le-Roi
- Et maintenant pour plus de facilités à la CCPH
 25 route de Gambais à Maulette 78550 (à côté du Carrefour Market)



Bibliothèque Municipale Régine Deforges
4 rue du Rosaire
28410 Boutigny-Prouais

™ 02 37 43 05 14

1 boutigny.prouais@wanadoo.fr



INFORMATIONS BIBLIOTHEQUE

Votre Bibliothèque sera ouverte le samedi 17 décembre 2016 de 16h à 18h



Mme Raconte.



le mercredi 21 décembre 2016 dès 14 heures à la bibliothèque

Comptines, contes et autres histoires de Noël suivi d'un atelier sur le thème de Noël, puis d'un gouter !

Votre Bibliothèque sera fermée :

le mercredi 28 décembre 2016, ainsi que le samedi 24 décembre 2016 et le samedi 31 décembre 2016.

> La Bibliothèque municipale ré-ouvrira ses portes le mercredi 4 janvier 2017 dès 14 heures.

Les bénévoles à votre service vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2017



Quelques idées de livres à offrir ou se faire offrir :

Chanson douce (Leïla Slimani / Prix Goncourt 2016)
Premier miracle (G. Legardinier)
Intimidation (H. Coben)
Les nouvelles aventures de Lucky Luke
Faim de loup (E. Pintus)
La mouche (Gusti)
Au secours! Voilà le loup!

Vie associative



QUAND « LA GRANGE » EXPOSE

Les 8 et 9 octobre derniers, l'ASPIC et LES ANCIENS COMBATTANTS DE BOUTIGNY ET SES ENVIRONS se sont associés pour organiser plusieurs manifestations de grande qualité dans notre espace culturel et sportif « La Grange ». Tout d'abord,



le samedi 8 octobre,

- une superbe exposition intitulée « Les Postes » dans la Grande Guerre, aimablement prêtée par le Musée de la Poste de Paris, a permis aux visiteurs de se remémorer les temps forts de cette période douloureuse.

Elle était accompagnée d'une non moins belle présentation de collections diverses et variées comptant des documents, des costumes, des affiches, des cartes postales et toutes sortes d'objets remarquables appartenant à des collectionneurs passionnés du Musée « Vie et Métiers d'Autrefois » de Breteuil sur Iton dans l'Eure mais aussi à notre concitoyen Julien DENAIN de Rosay, tout aussi passionné et passionnant.

Pour cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Philippe BARBE, Délégué Régional du Groupe La Poste en Centre Val-de-Loire dont l'intérêt pour l'exposition ne nous a pas échappé.

- La deuxième dictée pour adultes organisée par l'ASPIC a réuni les amateurs d'orthographe dans une ambiance studieuse et conviviale autour de Liliane Cormontagne, une « voisine » de Senantes, visiblement toujours empreinte du métier qu'elle a exercé avec passion et dévouement, l'enseignement ... La meilleure copie annonçait 3 fautes!



Le dimanche 9 octobre,

- Dès 10h30, Monsieur Yves MARÉCHAL de Saint-Laurent-la-Gâtine, me remettait un très joli tableau réalisé en mosaïque par lui-même, représentant le blason de la commune. Il trouvera sa place dans le hall d'accueil de la mairie. Son tableau a été présenté aux membres du Conseil Municipal le 18 novembre dernier et les élu(e)s le félicitent et le remercient très sincèrement
- Puis ce fut le tour des amateurs photographes, présents pour assister à l'annonce des résultats du 9ème concours photos et admirer l'ensemble des œuvres présentées au jury (20 candidats ont présenté 45 photos)

o 1 er thème : les marchés alimentaires.

- 1er prix Mme ALLAIS de Dreux
- 2ème prix Mme VIGNERON d'Evreux
- 3ème prix Mme LE BRAS de Boutigny-Prouais

o 2ème thème : Les ports

- 1er prix Mme ALLAIS de Dreux
- 2ème prix M. BLONDIN de la Chapelle Forainvilliers
- 3ème prix Mme VAGNERE de Dreux

o 3ème thème :Boutigny-Prouais

- 1er prix M. BLONDIN de la Chapelle Forainvilliers
- 2ème prix M. MATHIEU de Dreux
- 3ème prix Mme VIGNERON
 d'Evreux

Bravo et félicitations à tous ces artistes!

- et enfin, vers 15h00, ce fut le franc succès avec la projection du film d'Yves Robert « La Communale » tourné avec les écoliers et la population de Boutigny

Merci aux responsables de l'ASPIC et aux Anciens Combattants pour avoir organisé ce week-end très enrichissant qui a enregistré pas moins de 150 visiteurs, merci aux exposants, aux participants, aux bénévoles ...

Mireille ÉLOY

- L'Assemblée Générale de l'ASPIC se tiendra le Samedi 21 janvier 2017 à 14h15
- L'ASPIC organisera fin février 2017 un concours de billard Hollandais. Contacter l'ASPIC si vous êtes intéressés.

L'ASPIC vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017 et vous remercie de vos participations dans le cadre des expositions ou des visites extérieures.

Bernard BENIT Président

CULTURE

Un peu d'Histoire : Noël , une fête païenne devenue uni



Origine étymologique de noël

La traditionnelle fête de noël est connue partout dans le monde. Ce qu'il faut savoir, c'est que les origines du mot Noël sont gauloises, le mot Noël viendrait de deux mots gaulois :

- «noio» ou nouveau
- «hel»: soleil

Cette origine fait référence au caractère profane de la fête et notamment à la fête du solstice d'hiver fêtée par nos ancêtres.

Qu'est-ce-que noël?

Noël est la **célébration de la naissance du Christ** pour l'ensemble du monde chrétien. Mais pourquoi la date du 25 décembre fût-elle choisie ? En réalité les premières fêtes de Noël ne se déroulaient pas sur un seul jour mais sur plusieurs dans une période allant du mois de novembre au mois de janvier. Le choix de cette période était un choix stratégique de l'Eglise permettant de faire disparaître d'anciennes coutumes et traditions païennes en y substituant l'une des fêtes les plus importantes de la chrétienté : la nativité.

Le sapin de noël

Le sapin de Noël est l'un des symboles de la fête de Noël le plus répandu. Contrairement à la crèche il n'est pas reconnu comme un symbole spécifiquement catholique et il se répand à travers le monde chrétien protestant et orthodoxe. Le 24 décembre au soir il se retrouve dans tous les foyers et sur toutes les places. C'est en 1521 que le sapin ou arbre de Noël ou encore arbre du Christ a été mentionné pour la première fois en Alsace. Il existe également des documents attestant d'une fête le 24 décembre. On parle alors de décorer les maisons avec des branches coupées 3 jours avant Noël. Plus tard, on accrocha une étoile au sommet de l'arbre, symbole de l'étoile de Bethléem qui guida les Rois Mages.

Le père noël

C'est **Saint Nicolas** qui a inspiré le Père Noël. On retrouve dans la représentation du Père Noël tout ce qui faisait la symbolique du personnage de Saint Nicolas :

- la longue barbe blanche
- la mitre qui est devenu un bonnet de fourrure
- le grand manteau rouge



NOYEUX NOGIL

Tandis que le père noël voyage dans un traîneau tiré par des rênes, Saint Nicolas voyageait sur le dos d'un âne. Pour cette raison, dans certaines régions de France, les enfants déposent sous le sapin de Noël, un verre de vin pour le Père Noël et une carotte pour son âne.

Culture U r e

UN PEU D'HISTOIRE...

Le stade Fernand CHAMARET de BOUTIGNY-PROUAIS?

Boutigny-Prouais possède une belle installation sportive : son stade de foot.

Situé rue de la Colonie, il dispose d'un vestiaire, de 40 places de parking et occupe une superficie de 13000 m². Voulu par des élus, par ses amis, par l'ASCBP, il fut décidé que nos sportifs évolueraient sur le stade « STADE FERNAND CHAMARET ».

Pour les nouveaux venus sur BOUTIGNY-PROUAIS, dans le cadre de la transmission de la mémoire communale qui fait partie du patrimoine, il nous a semblé important de rappeler le souvenir de Fernand CHAMARET.

Qui était Fernand?

Voici ce qu'en dit l'article paru dans le bulletin municipal de Boutigny №29 de décembre 1991.

Le 11 octobre 1991, notre ami Fernand CHAMARET disparaissait.

Il est né le 25 septembre 1940 à NEAU dans le département de la Mayenne. Appelé en 1960 à faire son service, il rejoignit les Forces Françaises en Afrique du Nord, pour une période de deux ans. Au titre de la reconnaissance pour les services rendus à la Nation, nous devions lui remettre le 11 novembre dernier, la Médaille du Combattant. Avec son épouse, ils s'installèrent à BOUTIGNY en 1967. Très vite, il s'associa à la vie communale et œuvra en 1973 à la création du club de Football dont il devint un membre efficace.

Son activité débordante devait rapidement dépasser le cadre de sa vie professionnelle et il s'intéressa à la vie de notre localité. C'est au printemps d 1977 qu'il fut élu Conseiller Municipal ; mission qu'il accomplit avec beaucoup de dévouement. Ses avis furent très appréciés, empreints de réalisme, de franchise et parfois accompagnés d'un certain sens de l'humour.

Dès son élection, il accepta la présidence du Comité des Fêtes* avec beaucoup de dynamisme. Il sut créer au sein de ce groupe, un climat de camaraderie. Tout en ayant la blague facile, il était écouté et estimé.

Fernand fut également le Président fondateur de l'Association Sportive et Culturelle de BOUTIGNY-PROUAIS (A.S.C.B.P.) qui regroupe les sections : Football, Tennis de Table, Gymnastique et Chorale ; responsabilités qu'il assuma avec générosité.

A la fin de l'an dernier, il subissait une alerte cardiaque dont il se remit rapidement. Son tempérament très actif et courageux l'incita à reprendre une activité normale, et la rechute lui fut fatale.

GARDONS SON SOUVENIR; il est parti accompagné des pensées les plus émues de ses concitoyens...

Débuts du club de Boutigny : Il s'agit là d'un match amical qui se déroule à Béville le Comte (28).



Ce match est organisé par Fernand CHAMARET Score : BOUTIGNY 1 BEVILLE 0 L'ASCBP jouait en rouge et noir ;Maillots et bas rouges, short noir.

Equipe engagée:

2ème rang de gauche à droite : CARASCO Daniel ; BALLESTEROS Marc ; MORIN Christian ; DEPUYDT Daniel ; DAUDIGNY Georges ; CHAMARET Fernand

1er rang de gauche à droite : **PASQUIER** Jack ; **THIERREE** Guy ; **MARVIELLE** Jean-Jacques ; **MARIE** Michel ; **PASQUIER** Michel

* Fernand organisait des joutes intervillages mémorables (Faverolles/Boutigny) n'ayant rien à envier à l'émission intervilles de Guy Lux et de sa chère Simone Garnier. Des jeux comme le match de foot où les gardiens de buts étaient munis de lances à incendie qu'ils mettaient en pression pour empêcher l'équipe adverse de marquer, les batailles au polochon au-dessus d'une piscine où les bretteurs se déplaçaient en équilibre sur une poutre, la course des cavalières sur ânes, les deux maires qui s'opposaient via un quizz sur leurs communes respectives...en cas de mauvaise réponse un sportif devait s'acquitter d'un exploit (la tête et les jambes !)

Tout cela c'était Fernand! Notre stade méritait bien son Nom et les valeurs humanistes associées.

CULTURE U T

UN PEU D'HISTOIRE...

LE DONJON DE HOUDAN

Implanté dans notre patrimoine depuis près d'un siècle, le donjon intrigue la population qui s'interroge sur l'Histoire et les secrets de ce bâtiment aux allures imprenables. L'association du donjon de houdan a œuvré pour la mise en valeur de ce patrimoine.

Comme tout monument historique nécessitant une rénovation, les travaux du donjon ont été dantesques et compliqués en raison de l'aspect historique, architectural et des contraintes d'aménagement du monument. Pas moins de 3 ans et demi de travaux ont été nécessaires pour permettre au site de



retrouver une seconde jeunesse et d'être en mesure d'accueillir les nombreux visiteurs, curieux de découvrir ou redécouvrir ce monument phare du paysage Houdanais.

Construit au XIIe siècle, «La Tour» appelée communément «Le Donjon» avait pour fonction de guetter les ennemis et de défendre le territoire mais elle avait en réalité surtout un rôle dissuasif car elle était réputée imprenable. Elle présente des traces de son histoire à travers ses nombreux graffitis, datant pour certains du XVIIe siècle. Utilisé comme tour de guet, réserve, puis comme prison et ensuite château d'eau, le donjon a subi un certain nombre de changements afin de s'adapter à ses nouvelles fonctions, donnant lieu notamment à l'ouverture d'une porte en rez-de-chaussée. Le château d'eau, dont la première cuve en métal fut installée en 1880, fut fonctionnel jusque dans les années 50. En 1952, une nouvelle cuve en béton, plus solide, fut construite. La cuve est à ce jour toujours présente, ainsi qu'une partie des montants en béton servant à la soutenir.

Le donjon a donc donné du fil à retordre aux architectes chargés de sa restauration, dont le défi était de garder les traces de cette histoire mouvementée, tout en permettant un accès au plus grand nombre. Et on peut dire que ce défi a été relevé haut la main!

Le donjon accueille désormais les visiteurs les : mercredis , vendredis , samedis ainsi que le dernier dimanche de chaque mois de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30



Visite libre

Tous les samedis de 14h à 17h Tarifs adultes :4 € ; Enfants 6 à 8 ans : 2 € ; Enfants de moins de 6 ans gratuit

Visite guidée :

Pour les groupes : uniquement sur réservation Renseignements : Office de Tourisme du Pays Houdanais (01.30.59.53.96)

Informations

Etat civil





THIEL Isaure née le 17 Octobre 2016 LECOLLIER Maxime né le 09 Septembre 2016 DUPAS Jeanne née le 17 SNovembre 2016

Bienvenue aux bébés. Félicitations aux heureux parents. ILS SE SONT DITS OUI...

DENNIEL Michel et SCHMITT Marie le 05 Novembre 2016 AVERSA Didier et LEVIER Patricia le 19 Novembre 2016 Sincères félicitations et vœux de bonheur.



Mr BARBOT André décédé le 1er Novembre 2016 Toutes nos condoléances à la famille endeuillée.



MESSES A BOUTIGNY-PROUAIS

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny Messe de Noël à Boutigny le 24 décembre à 19h

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - J-M BARRIE - 02 37 65 15 82 - j-marc.barrie@orange.fr Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

Bernard BENIT - 06 62 93 68 75 - marie-angele.schmitt@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Baptiste DOUINE - 06 74 52 18 15 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAIS

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Gil MARECHAL - 06 74 52 39 79 - marechal.gil@free.fr

MESSAMBIA Zumba Fitness

Alexandra PEETERS- 06 73 40 45 61 - messambia@hotmail.fr - www.messambia-zumba.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAIS 02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00 bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

Estelle GOULARD - rpe.etienneprunier@gmail.com -



🚺 Rpe etienne prunier

GARDES DE MEDECIN Composer le 15 **HOPITAL DE HOUDAN** 01 30 46 18 00 **GENDARMERIE** Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64 sur rendez-vous le mardi matin à la mairie de Boutigny